





GRANDES LIGNES DU PROGRAMME, SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS :

Cette édition 2021 aura lieu **le samedi 11 septembre de 12h à 21h**, en face du foyer culturel ! L'évènement sera évidemment soumis aux normes de sécurité relatives à la situation sanitaire.

Programme :

- de 8h à 14h : grande brocante dédiée à l'enfant au Foyer culturel ;
- de 12h à 21h : animations pour enfants, château gonflable, clown, etc.



Partenaires confirmés :

- AMO Tu dis « Jeunes » : grands jeux et atelier "badge" ;
- Bomerée Motor Club ;
- Zumba Cindy CLAUSE : démonstration ;
- Scrabble Roy ;
- Police : présence du commissariat mobile ;
- Académie de musique Paulin Marchand : concert sous chapiteau ;
- Ferme Tavernel ;
- Tibi ;
- La Ressourcerie du Val de Sambre ;
- Natagora ;
- Contrat Rivières Sambre et Afluentes ;
- Mont' Chess Club : jeu d'échecs géant ;
- Scouts et Guides ;
- Basket Féminin Montagnard ;
- Royal Basket Club Montagnard ;
- Divertisports (parcours de psychomotricité) ;
- Yoga bien-être (animation d'1h pour adultes) ;
- Yoga enfant (animation d'1h) ;
- Abada Capoeira (démonstration) ;
- Le Club Alpin Belge du Hainaut ;
- Commission sportive : bar.

Programme ICML :

- 17h : spectacle pour enfants sous chapiteau ;
- 19h : concert.

Mesures sanitaires :

- le port du masque est obligatoire en tout temps sauf assis, à table pour la consommation ;
- pas de Save Ticket nécessaire.

Ce programme sera étoffé au fur et à mesure. Nous vous invitons à consulter régulièrement l'information actualisée via ce QR-code ou via ce lien : <https://tinyurl.com/clafete2021>





LANDELIES DUCASSE D'JEAN

Les mesures sanitaires actuelles ne permettent pas d'organiser une ducasse comme vous la connaissez.

Un week-end festif vous sera toutefois proposé !



SAMEDI 18 SEPTEMBRE CONCOURS DE PETANQUE

Organisé par le Comité sur le parking de la gare SNCB (détails de l'événement à venir...). Composez d'ores et déjà vos équipes !



DIMANCHE 19 SEPTEMBRE SURPRISE DES GILLES DE LANDELIES

Les Gilles de Landelies "Les Sans Rancune" vous préparent une surprise, une sortie "autrement" !



LUNDI 20 SEPTEMBRE BATAILLE DE CONFETTIS

Vers 16h sur la place de Landelies. Les forains seront ouverts du vendredi au lundi/mardi.

Pour être tenus informés du programme, abonnez-vous à la page Facebook de la Ducasse D'Jean :

<https://www.facebook.com/ducassedjeanlandelies>



JOURNÉE DE LA MOBILITÉ CE 19 SEPTEMBRE

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, l'administration communale de Montigny-le-Tilleul vous invite à découvrir ou redécouvrir notre magnifique région à travers quatre randonnées (pédestre et cyclo). Les plus beaux points de vue sont au programme !

UN PARCOURS PÉDESTRE AUDIOGUIDÉ

Laissez-vous guider par les voix de Marie-Louise, 76 ans et de Juliette, 28 ans qui vous accompagneront dans ce parcours d'environ 4 km. Marie-Louise est une montagnarde pure souche. Juliette, souvent en visite chez sa grand-mère Clémence, voisine de Marie-Louise, revient sur les lieux de son enfance.

Cet audioguide est le fruit d'une initiative portée par la **Bibliothèque communale et l'Espace Public Numérique (EPN) de Montigny-le-Tilleul**.



TROIS PARCOURS CYCLABLES

BALADE FAMILIALE AU CŒUR DE MONTIGNY-LE-TILLEUL

Distance 6,5 km & 110 m de dénivelé +



BALADE VTT TRAVERSANT LA COMMUNE DE MONTIGNY-LE-TILLEUL & LA VILLE DE THUIN

Distance 35 km & 800 m de dénivelé +



BALADE EN COLLABORATION AVEC LE CLUB CYCLO MONTIGNY

Le parcours traverse les communes de Montigny-le-Tilleul, Ham-sur-Heure, Walcourt, Thuin, Merbes-le-Château, Lobbes & Fontaine-l'Évêque. Distance 65 km & 372 m de dénivelé +

Le club Cyclo Montigny propose à tout qui le souhaite d'accompagner l'un des groupes. Ils sont basés sur la moyenne horaire estimée : du plus rapide (27-30 km/h) au plus cool (20 km/h). Si vous êtes intéressé, rendez-vous à 8h45 pour un départ encadré à 9h.

Site internet du club : www.cyclomontigny.be



MODALITÉS PRATIQUES :

- **départ et arrivée** : parking de l'hôtel de Ville (rue Désiré Quenne) ;
- **horaire** : départ libre de 8h à 11h30 ;
- **inscription gratuite** [via le QR-code](https://www.cyclomontigny.be) ou par mail à l'adresse ecoteam@montignyletilleul.be ;
- des stands seront disposés sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville.



NOUVELLES INITIATIVES D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES CITOYENS !

Vous souhaitez vous lancer dans une démarche écologique ? Vous aimeriez être conseillé et accompagné pour démarrer correctement ? Alors, ces deux initiatives du service environnement, en collaboration avec Tibi, devraient vous intéresser !

1 RELEVEZ LE DÉFI Famille Zéro déchet !

Venez découvrir le concept lors de la conférence "Zéro déchet" ce 05 octobre à 19h à la salle Laloyaux (rue de Cousolre à Landelies)

APPRENEZ À RÉDUIRE VOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS TOUT EN ÉTANT ACCOMPAGNÉ !

QUE VOUS SOYEZ ISOLÉS, MEMBRES D'UNE FAMILLE NOMBREUSE, JEUNES OU MOINS JEUNES, TOUS LES CITOYENS PEUVENT PARTICIPER À CE DÉFI !



2 LANGES LAVABLES et si on s'y mettait ?

VENEZ DÉCOUVRIR LE CONCEPT LORS DES DEUX SÉANCES D'INFORMATION :

- LE 13 OCTOBRE À 19H AU FOYER CULTUREL DE MONTIGNY-LE-TILLEUL ;
- LE 23 OCTOBRE À 19H À LA SALLE LALOYAUX DE LANDELIES (RUE DE COUSOLRE À LANDELIES).



INSCRIVEZ-VOUS À LA CONFÉRENCE ET/OU À L'UNE DES SÉANCES D'INFORMATIONS [VIA LE QR-CODE](#) OU PAR TÉLÉPHONE AU 071/609.901 JUSQU'AU 20 SEPTEMBRE.

Une initiative du service environnement, en collaboration avec Tibi.



DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES VERRES-PAPIERS-PMC

SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
1-29	1-15-29	27	13-27	24	10-24	22	8-22

<p>V/P = VERRES / PAPIERS / CARTONS</p>	<p>PMC = BOUTEILLES, FLACONS, POTS, RAVIERS, BARQUETTES, FILMS ET SACS EN PLASTIQUE / EMBALLAGES MÉTALLIQUES / CARTONS À BOISSONS</p>
---	---

RAPPEL DE L'ORDONNANCE DE POLICE ADMINISTRATIVE CONCERNANT LA COLLECTE DES DÉCHETS :

Article 9 – Modalités de collecte des déchets ménagers et des déchets ménagers assimilés §1er. Les déchets ménagers et les déchets ménagers assimilés sont déposés dans les récipients de collecte réglementaires devant l'immeuble d'où ils proviennent, au jour fixé par le Collège Communal et au **plus tôt la veille de ce jour à 18 heures**. Les collectes pouvant débuter dans certains quartiers dès 6 heures du matin, tout usager prendra ses dispositions afin que les déchets soient sortis à temps. L'usager prendra également toutes les précautions de rigueur compte tenu des circonstances et prévisions météorologiques.

§2. Les récipients de collectes doivent être placés en bord de chaussée, contre la façade ou contre l'alignement, à l'entrée des voies inaccessibles aux véhicules de collecte ou des chemins privés. **Ils ne peuvent en aucun cas gêner ou entraver la circulation des usagers de la voie publique** et doivent être parfaitement visibles de la rue. Le dépôt ne peut se faire ni devant la maison ou la propriété voisine, ni au pied des arbres d'alignement, ni autour du mobilier urbain.



§3. Les conteneurs vidés doivent être retirés dans les plus brefs délais et en tout cas avant 20h le jour même de l'enlèvement.

TRIEZ VOS PMC EN UN CLIN D'OEIL !

EMBALLAGES PLASTIQUES



Bouteilles Flacons

NOUVEAU



Barquettes et ravers



Pots et tubes



Films, sacs et sachets

EMBALLAGES METALLIQUES



Canettes et boîtes de conserve



Aérosols alimentaires et cosmétiques



Barquettes et ravers



Couvercles, bouchons et capsules

CARTONS A BOISSONS



CE QUI EST INTERDIT DANS LE NOUVEAU SAC BLEU

- Embballages composés d'un mix de matériaux (p.ex. une couche de film plastique et une couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boissons, de compotines ou de nourriture humide pour animaux, ...
- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant
- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants
- Les emballages d'huile de moteur, pesticides, tubes de silicone
- Les emballages avec une contenance supérieure à 2L
- La frigolite
- Autres objets



ATTENTION!



N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (baissez-les en vrac).

N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

Les règles pour un bon recyclage

Egouttez et videz bien tous les emballages.

Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.



Enlevez le film plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.



Encore des doutes sur le tri? Rendez-vous sur trionsmieux.be



Ensemble - There bin - Recyclez mieux

E.R. - M. Van Gaever, Foto Plus n°11, 7 Avenue des Olympiades, 1140 Evere - Septembre 2020

LE SAMEDI 09 OCTOBRE 2021, PLACE À LA NUIT NOIRE !

Le réchauffement climatique est devenu, ces derniers mois, un sujet de préoccupation majeur parmi la population belge. De même, la perte de notre biodiversité inquiète beaucoup de monde. Comment pourrait-il en être autrement sachant que, par exemple, 80% des insectes ont disparu ces 30 dernières années? La pollution lumineuse s'inscrit également dans la liste des atteintes à l'environnement et mériterait d'avoir un peu plus d'attention de notre part.

Sans y prendre garde, nous avons au fil des années, transformé la nuit en jour, en multipliant les éclairages nocturnes, souvent mal conçus (qui envoient beaucoup de lumière vers le ciel), trop puissants ou trop nombreux. Terminée « l'obscurité qui tombe des étoiles ». Plus de la moitié des belges ne peuvent plus admirer la Voie Lactée là où ils habitent.

Les systèmes d'éclairage extérieurs envoient une quantité importante de lumière dans l'atmosphère en produisant des halos lumineux au-dessus de nos routes, de nos villes et de nos villages. C'est ce que l'on appelle la « pollution lumineuse ». Non seulement, elle gêne les astronomes, mais elle a aussi des impacts sur les milieux naturels, en affectant la faune, la flore et les rythmes biologiques.

Il n'existe plus un seul lieu en Belgique où nous pouvons admirer un ciel vraiment noir parce que l'éclairage urbain est devenu la norme dans nos campagnes, avec des impacts sur notre environnement.

Pourtant, pas question d'éteindre nos rues. Une utilisation plus efficace de l'éclairage nocturne est tout à fait possible, dans le respect de l'environnement et du développement durable.

C'est dans le but de sensibiliser le grand public que la commune de Montigny-le-Tilleul se joint au mouvement de la « Nuit de l'Obscurité » le 09 octobre prochain, en collaboration avec l'ASCEN (Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes www.ascen.be).

Pour plus d'infos, vous pouvez consulter le site dédié www.nuitdelobscurite.be



ÉTÉ SOLIDAIRE : CRÉATION DE NICHOURS AVEC NATAGORA

Les jeunes qui se sont engagés cette année pour "Été solidaire" ont eu l'occasion de participer à un atelier de création de nichours orchestré par Natagora et le service environnement.

Trois types de nichours ainsi que des hôtels à insectes ont ainsi été installés à différents lieux clés de l'entité.

Vous pourrez les apercevoir autour de l'hôtel de ville, à l'agora, dans les cimetières de l'entité, à la salle Laloyaux ainsi qu'à la rue de la Madeleine, à proximité de la réserve naturelle.

Ainsi, mésanges charbonnières, bleues, nonnettes, rouges-gorges, gobes mouches, chauves-souris et insectes auront de nouvelles résidences sur Montigny-le-Tilleul et Landelies.



DISTRIBUTION GRATUITE DE PLANTS D'ARBRES ET D'ARBUSTES !

Dans le cadre de la semaine de l'arbre, une distribution gratuite de plants d'arbres et d'arbustes sera organisée courant novembre aux abords de l'hôtel de Ville.

Cette année, c'est l'Aulne qui est mis à l'honneur ! Restez connectés pour connaître la date de distribution. Vous pouvez également contacter le service environnement au 071/609.873 ou environnement@montignyletilleul.be. Attention, le stock sera limité.



Parrain & moi

*Lui offrir un peu de temps...
Des moments épanouissants...
Le sortir de son cadre...*

Trop d'enfants de 0 à 18 ans grandissent en institution sans connaître de vie de famille

Envie de créer un lien avec un enfant ?
Renseignez-vous : 071/92 39 58
servicedeparrainage@chu-charleroi.be

CPAS : APPEL À BÉNÉVOLES POUR LE SOUTIEN SCOLAIRE SOLIDAIRE !

Envie de vous engager concrètement pour nos jeunes en partageant vos connaissances et votre sens de la pédagogie ?

Dans le cadre du lancement de son **Plan de Cohésion Sociale**, la commune de Montigny-le-Tilleul souhaite créer un **mouvement de soutien scolaire solidaire**, pour accompagner chaque jeune dans sa réussite et dans son épanouissement individuel, à son rythme et en fonction de ses besoins.

Pour qui ? Les élèves de 5e/ 6e primaire en vue de la préparation du CEB, pour les 1re et 2e secondaires pour l'épreuve du CE1D et pour les 3e et 4e secondaires pour l'épreuve du CE2D.

Quelles sont les matières visées ? Mathématiques, Sciences, Français, Langues, Méthodologie de travail,...

Quand ? Le mercredi (13h-15h ou 14h-16h). Il n'est pas nécessaire d'être disponible chaque semaine, une tournante sera organisée.

Où ? Le soutien scolaire aura lieu à la cafétéria du foyer culturel de Montigny-le-Tilleul situé à la Rue Wilmet. Ces séances seront gratuites pour les enfants.



Inscription (avant le 15/09) par mail : pcs@montignyletilleul.be, en scannant le QR-code ou par téléphone au 071/51.04.15 (service PCS)




Une action du Plan de Cohésion Sociale du CPAS

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU FOLDER INFORMATIF DE L'ACADÉMIE PAULIN MARCHAND EN SCANNANT LE QR-CODE !

CONTACT :

Rue Wilmet 19, 6110 Montigny-le-Tilleul

Téléphone : 071/56.09.59

Email: academie@montignyletilleul.be

Site web : <https://academie.montigny-le-tilleul.be>



**C'EST REPARTI !
LES SOIRÉES JEUX DE LA LUDOTHÈQUE
REPRENNENT EN DOUCEUR !**

**Rendez-vous à la ludothèque « La boîte magique »
LE SAMEDI 23 OCTOBRE entre 13h30 et 17h !**

**LABEL LUDO ET PRIX JOKERS :
JOUEZ ET VOTEZ !**

Testez la sélection 2020 des Prix Label Ludo et Jokers et surtout, votez pour votre jeu préféré !

Présentation du prix Joker, 6 catégories de jeux seront proposées :

- petits ;
- enfants ;
- famille ;
- ambiance ;
- duo ;
- famille +.

L'occasion de découvrir de nouveaux jeux, de vous confronter à des adversaires redoutables et de passer un bon moment ludique.

L'activité aura lieu dans la grande salle du foyer culturel.

Pour une organisation optimale, **l'inscription est obligatoire** au 071/51.12.31 ou par mail à l'adresse : fabienne.maghe@montignyletilleul.be ou jessica.tilmant@montignyletilleul.be



LA SEMAINE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL : DES ÉVÈNEMENTS AU PROFIT DE LA S.P.A !

Le programme de cette année 2021 est en cours d'élaboration mais nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer ces deux événements dont les bénéfices seront intégralement reversés à la [S.P.A de Charleroi](https://www.spa-charleroi.be) !



THÉÂTRE : « BABY LOVE , BABY BLUES » LE VENDREDI 08 OCTOBRE !

Pièce écrite par la troupe « Les Zygomatiques Itinérants ».

Luc et Léon, deux frères , vivent des destins différents ; l'un a tout perdu (femme, boulot, maison ...), l'autre vient de se marier mais n'arrive pas à avoir d'enfant. Les petites annonces seront-elles de nature à les aider ?

Infos (horaire, prix & inscription) via le 071/609.901 ou via l'adresse mail : environnement@montignyletilleul.be

MARCHE CANINE LE DIMANCHE 10 OCTOBRE !

La marche canine aura lieu le dimanche 10 octobre **au départ de la salle Laloyaux** à Landelies.

Comme les autres années, l'**inscription à cette balade se fera le jour-j** et le prix sera de 2,50€.

Départ libre de 09h à 16h.



Nous espérons vivement que les conditions sanitaires nous permettront d'organiser un salon du bien-être animal digne de ce nom ! Restez connectés à nos différents canaux de communication pour être tenus informés.



Place aux enfants 16 octobre 2021

JOURNÉE LUDIQUE ET PÉDAGOGIQUE
QUI SENSIBILISE LES ENFANTS DE
8 À 12 ANS À LA CITOYENNETÉ !

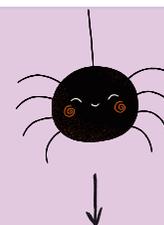
LE THÈME DE CETTE ANNEE 2021 EST
"TOUJOURS ENSEMBLE POUR PLACE
AUX ENFANTS".



INSCRIPTION EN LIGNE VIA LE
QR-CODE (À PARTIR DU 27/09) !

Infos :
atl@montignyletilleul.be

Le programme sera défini très prochainement et annoncé sur notre site internet : <https://www.montigny-le-tilleul.be>



STAGE D'AUTOMNE PARADIS-MÔME

DU MARDI 02 NOVEMBRE AU
VENDREDI 05 NOVEMBRE



INSCRIPTION OBLIGATOIRE (À PARTIR DU 13/09)
SCANNEZ LE QR-CODE POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT.

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT PASSER PAR L'ADRESSE :
<http://tinurl.com/stages-ete-PM2021>

Si vous arrivez sur une page qui vous demande un mot de passe :

- soit les inscriptions ne sont pas encore ouvertes ;
- soit les stages sont déjà complets.



EMAIL : paradismome@montignyletilleul.be. Les stages d'été seront soumis au strict respect des mesures de santé publique.

VOYAGES DES AÎNÉS 2021

Le mardi 19 octobre



Infos & réservation : 071/609.823 ou par mail via animation@montignytilleul.be

Ce voyage sera soumis aux mesures sanitaires en vigueur au moment où il aura lieu.

ACTIVITÉS PRÉVUES



ESPACE ARTHUR MASSON

1 Parcours-spectacle intérieur "Trignolles"

Plongez dans un son et lumière intérieur pendant une heure de détente et d'humour, à travers l'œuvre d'Arthur Masson, le Pagnol wallon.

Vous pourrez vivre la vie du terroir d'antan et découvrir, au fil des 11 scènes, l'évolution de la vie rurale des années 1930 à 1960 à travers Toine Culot et ses comparses, les truculents habitants de Trignolles.

2 L'École d'Autrefois

Vivez une heure de cours comme à l'époque !



BRASSERIE CARACOLE

Visite et dégustation

Durant votre visite, vous aborderez l'historique des lieux, les matières premières, le processus de brassage et vous terminerez par l'apothéose : une dégustation de 4 galopins (petits verres de 8cl) de 4 bières différentes.

INFORMATIONS PRATIQUES

(SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS)

- 🕒 07h50 Départ de Landelies à rue de Coulsoire (gare).
Départ Montigny-le Tilleul (Vésale).
- 🕒 09h00 Petit-Déjeuner suivi de la première activité (selon le car).
- 🕒 12h30 Repas à l'Espace Arthur Masson.
- 🕒 14h30 Activité 2 (selon le car).
- 🕒 17h00 Moment de détente.
- 🕒 17h45 Départ (retour vers 18h45).

Menu

- Trio de Pâtés de Romedenne ;
- Suprêmes de Volaille, sauce aux champignons et fondu de poireaux, riz ;
- Crêpe Mikado à la crème pâtissière ;
- Forfait boissons (1 apéritif + 2 boissons + 1 café).

Prix : 30€ pour les habitants de l'entité et 60€ pour les personnes qui habitent en dehors de l'entité.

LES MLT GAMES DAYS : 3^e ÉDITION CES 27 ET 28 NOVEMBRE AU FOYER CULTUREL !

Les « MLT Games Days » ont pour but de faire découvrir à un public familial l'univers du jeu vidéo de façon positive. Ce salon a pour ambition de briser les idées préconçues en présentant les différentes facettes de cet univers, tout en offrant au public un week-end de découvertes et d'amusement pour tous.

Le jeu vidéo peut apporter, par sa pratique, un développement culturel à travers des domaines aussi variés que la littérature, la musique, le cinéma, la technologie et les arts graphiques.

Le salon s'organise autour de plusieurs ateliers, stands d'expositions ainsi que d'une scène afin de permettre aux artistes d'exprimer leur passion du jeu vidéo. L'un de nos objectifs premiers est de créer des liens intergénérationnels et de faire jouer tout le monde ensemble !

Les joueurs confirmés ne seront pas en reste, ils bénéficieront d'espaces de test ainsi que d'une zone à thème. Pour cette troisième édition, l'équipe du Foyer culturel vous proposera une remise en contexte historique du jeu vidéo en explorant son évolution au fil des années. L'occasion de parler de grands classiques à découvrir ou redécouvrir en famille.

Cet événement sera soumis aux mesures sanitaires qui seront en vigueur au moment où il aura lieu. Nous les précisons dès que nous serons en mesure de le faire.

Abonnez-vous à la page Facebook du foyer culturel pour ne rien manquer :
www.facebook.com/foyculturelmontignytilleulofficiel





RAPPEL EN MATIÈRE DE STATIONNEMENT AUX ABORDS DES ÉCOLES ET DES RUES AVOISINANTES

À l'occasion de la rentrée scolaire 2021-2022, la police locale 5338 GERMINALT souhaite une bonne rentrée des classes à vos enfants.

L'occasion idéale pour vous rappeler quelques règles élémentaires du code de la route, et ce, afin d'assurer tant la sécurité de vos enfants que la vôtre.

Pour les véhicules :

- l'école se trouve dans une zone où la limitation de vitesse est limitée à 30 km/h ;
- le conducteur doit redoubler de prudence en présence d'enfants ou d'autres usagers faibles ;
- il est interdit de mettre un véhicule à l'arrêt ou en stationnement à tout endroit où il est manifestement susceptible de constituer un danger pour les autres usagers de la route ou de gêner sans nécessité, notamment :
 - › en agglomération, sur les trottoirs ou accotements en saillie ;
 - › en laissant moins de 1m50 de passage pour les piétons, du côté extérieur de la voie publique ;
 - › sur les pistes cyclables ;
 - › sur les passages à niveau ;
 - › à contresens d'une chaussée à double sens de circulation ;
 - › devant les accès carrossables ;
 - › sur la chaussée lorsque la largeur de passage libre est réduite à moins de 3m ;
 - › sur la chaussée, le long d'une ligne blanche continue ;
 - › sur la chaussée, le long d'une ligne jaune discontinue ;
 - › au sommet d'une côte, dans un virage ou dans un carrefour ;
 - › à moins de 1m, tant devant que derrière, d'un véhicule à l'arrêt ou en stationnement ;
 - › à moins de 5m en deçà d'un passage pour piétons ou sur celui-ci.
- le conducteur et les passagers des véhicules automobiles en circulation doivent porter la ceinture de sécurité aux places qui en sont équipées. La ceinture doit être portée correctement. Les enfants mesurant moins de 1,35 mètre et/ou pesant moins de 36Kg doivent être transportés dans un dispositif de retenue pour enfant, adapté à la taille et au poids (rehausseur pour ceinture à trois points d'ancrage).

Pour les piétons :

- les piétons doivent emprunter les trottoirs, les accotements en saillie praticables, et à défaut, les accotements de plain-pied praticables ;
- les piétons doivent traverser la chaussée perpendiculairement à son axe ; ils ne peuvent ni s'y attarder, ni s'y arrêter sans nécessité. Quand il existe un passage pour piétons à une distance de moins de 20 mètres, les piétons sont tenus de l'emprunter.

Pour rappel :

Il est souvent possible de stationner dans de nombreuses rues et places situées à une distance raisonnable des écoles, afin de s'y rendre à pied.

Police Germinalt 5358

Rue de Marchienne 9 à 6110 Montigny-le-Tilleul

Tél: 071/56 07 72 - Fax: 071/51 98 39

RÉAMÉNAGEMENT DU PARKING DE L'ÉCOLE DOCTEUR CORNET (FOYER CULTUREL)

QUI DIT RÉAMÉNAGEMENT DIT NOUVEAU FONCTIONNEMENT !



Sens de circulation.

Les véhicules doivent entrer et circuler dans le parking en suivant le sens des flèches représentées au sol.



Les places de stationnement.

Elles sont situées au centre du parking. Elles seront utilisées par les parents qui accompagneront à pied leur enfant jusqu'à la cour d'école.

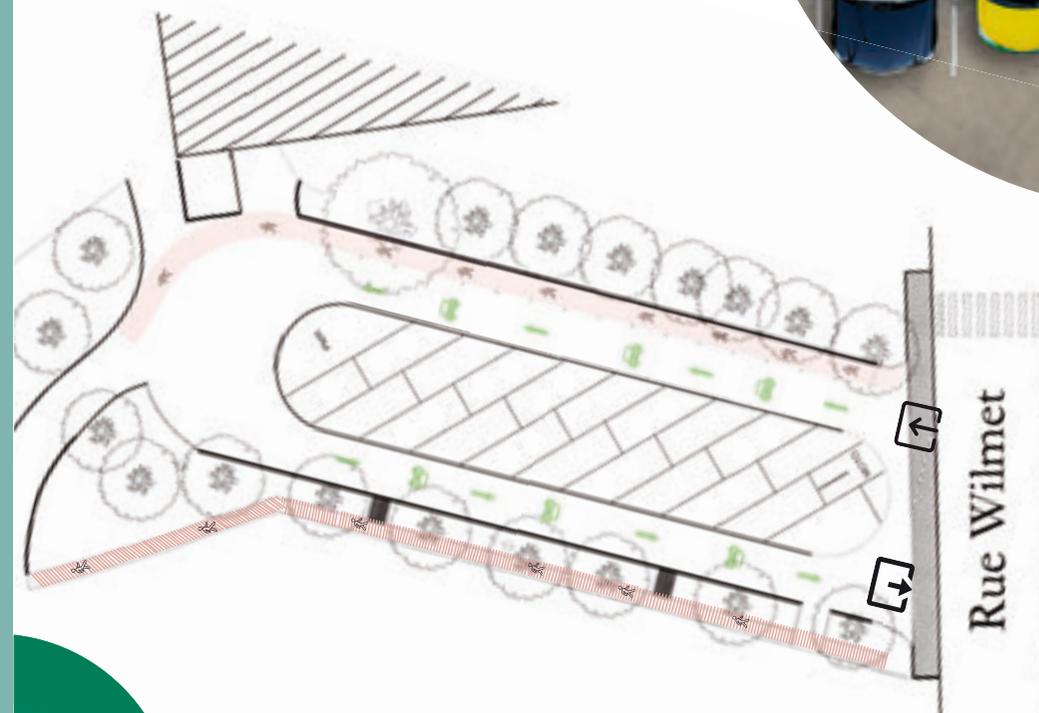


Le parcours destiné au dépose-minute. Il est représenté par les flèches.

Les véhicules doivent s'arrêter pour permettre à l'enfant de sortir et de prendre son cartable pour ensuite redémarrer afin de libérer la zone et permettre une fluidité du trafic sur le parcours fléché.



Les zones piétonnes. Elles sont représentées en rouge à droite et à gauche du parking. Elles sont destinées aux piétons pour leur permettre de circuler en sécurité pour rejoindre ou quitter l'école.



URBANISME : AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE



Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de :

PERMIS D'URBANISATION et de MODIFICATION DE VOIRIE COMMUNALE



Les demandeurs sont Monsieur Jean-Georges Mathieu et Madame Elisabeth Mathieu, rue de la Station n°42 à 6110 Montigny-le-Tilleul.

Le bien concerné se situe à 6110 Montigny-le-Tilleul, rue du Vert Bois et est cadastré section C n°284 C - C n°285.

Le projet porte sur la création d'un ensemble de 6 lots réservés à l'habitat unifamilial et comporte le déplacement d'un sentier communal.

Il présente les caractéristiques suivantes :

- il s'écarte du guide communal d'urbanisme approuvé par Arrêté de l'Exécutif régional wallon du 22 septembre 2006, aire de bâtisses pavillonnaires, sous-aire « Le Vert Bois Sud ».

Période d'affichage du 04/08/2021 au 14/09/2021

L'enquête publique est réalisée en vertu :

- des articles 12 et 24 du Décret relatif à la voirie communale du 06/02/2014 ;
- des articles D.IV.40 et D.VIII.3 du Code du Développement Territorial. (Si le permis nécessite une annonce de projet et une enquête publique, le dossier est soumis à enquête publique).

L'enquête publique est ouverte le 09/08/2021 et clôturée le 14/09/2021 :

> Art. D.I.16. § 1er du CoDT et 24. 1° du Décret relatif à la voirie communale : Les mesures particulières de publicité sont suspendues du 16 juillet au 15 août.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante :

- au service urbanisme (Hôtel de ville), rue de Marchienne 5 à 6110 Montigny-le-Tilleul, les jours ouvrables de 08h00 à 11h45 ;
- le mercredi 08/09/2021 jusqu'à 20 heures.

Vu le contexte de crise sanitaire : il est vivement recommandé de prendre rendez-vous
Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme chargé de donner des explications sur le projet est Monsieur Maxime Rouet dont le bureau se trouve au n°5 rue de Marchienne à Montigny-le-Tilleul (Hôtel de ville).

Pour la consultation jusqu'à 20 heures, le rendez-vous doit être pris au plus tard 48 heures à l'avance auprès de Monsieur Maxime Rouet au 071/609.851 ou par mail maxime.rouet@montignyletilleul.be

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de Marchienne 5 à 6110 Montigny-le-Tilleul ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : maxime.rouet@montignyletilleul.be ;
- remises au service urbanisme dont le bureau se trouve rue de Marchienne n°5 à 6110 Montigny-le-Tilleul.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Monsieur Maxime Rouet ou lors de la séance de clôture de l'enquête qui aura lieu au service urbanisme (Hôtel de Ville), rue de Marchienne 5 à 6110 Montigny-le-Tilleul le 14/09/2021, à 10h00.

AGENDA DES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Les prochaines séances du Conseil communal devraient se tenir en présentiel. Le lieu sera défini prochainement et en fonction des mesures de santé publique.

Nous communiquerons plus précisément sur les modalités pratiques via nos canaux de communication digitaux dès que nous serons en mesure de le faire avec précision.

Les dates à retenir sont :

- Le jeudi 16 septembre à 19h30 ;
- le jeudi 21 octobre à 19h30 ;
- le jeudi 18 novembre à 19h30.



Récapitulatif des activités !

Pour les mois de septembre, d'octobre et de novembre.

11 SEPTEMBRE

C'la fête communale
Infos : page 2



17-18-19-20 SEPTEMBRE

Ducasse D'Jean
Infos : page 3



19 SEPTEMBRE

Journée de la mobilité
Infos : page 3



05 OCTOBRE

Conférence :
"Famille zéro déchet"
Infos : page 4



08 OCTOBRE

Théâtre : « Baby Love,
Baby Blues »
Infos : page 8



10 OCTOBRE

Marche canine !
Infos : page 8



13 ET 23 OCTOBRE

Séance info :
" Langes lavables "
Infos : page 4



16 OCTOBRE

"Place aux enfants"
Infos : page 8



19 OCTOBRE

Voyages des aînés !
Infos : page 9



23 OCTOBRE

Soirée jeux "Label Ludo et
Prix Jokers"
Infos : page 7



02 AU 05 NOVEMBRE

Stage d'automne
Paradis Môme
Infos : page 8



27 ET 28 NOVEMBRE

Les MLT GAMES DAYS :
3e édition
Infos : page 9



Ces évènements auront lieu si la situation sanitaire le permet.

Ils seront tous soumis aux mesures de santé publique en vigueur au moment où ils auront lieu.

Abonnez-vous à nos canaux de communication pour être tenus informés.



Facebook



Instagram



Site web